******

Le 18 Mars 2020.

Madame Halberstadt,

Le développement du COVID-19 sur tout le territoire français a amené le Président de la République et le Premier Ministre à prononcer des mesures afin de ralentir sa propagation.

Nous constatons à ce jour que chaque Banque Populaire prend des mesures qui ne sont pas identiques partout, qu’il s’agisse des mesures de protection des salariés, des modalités de travail, ou de la mise en place des mesures destinées aux clients professionnels (report des échéances de prêts, crédits court terme…) ou particuliers.

La CGT demande donc une communication forte et claire de la part de BPCE à toutes les BP.

Afin de protéger les salariés de la Branche, nous demandons :

La fermeture de toutes les agences. Les mesures d'hygiène sanitaire et la sécurité des salariés n'étant pas assurées, l'équipement en masque gel et gants n'étant pas réalisé, la CGT demande la fermeture des agences afin de garantir la santé de tous les salariés (CDI, CDD, alternants, stagiaires) et de leurs proches, comme des salariés des sous-traitants mis à la disposition de la banque (intérimaires). Nous ne pouvons pas envisager l’ouverture des agences tant que les locaux n'auront pas été désinfectés et tant que des mesures barrières efficaces ne seront pas mise en place. Si une diffusion du virus devait avoir lieu dans l'agence entre salariés, nous tiendrions la banque responsable, et n'hésiterons pas à en tirer les conséquences judiciaires s'il le faut.

Concernant les sièges, et les salariés contraints de venir assurer le PCA dans les sièges, quelles mesures sont prises pour limiter la propagation du virus? distanciation, désinfection.... Nous demandons la mise en place des mesures les plus sérieuses immédiatement.

Quand est-il du stock de produits nécessaire pour faire barrière au virus. Où est le stock H1N1, périmé? Mis à jour? réquisitionné???

* Si toutefois, malgré nos allertes, une agence reste ouverte, nous demandons la fermeture des agences partout où les mesures de protection sont insuffisantes notamment par absence de gel hydroalcoolique, de gants et de masques, de marquage sanitaire au sol, avec renvoi des équipes à leur domicile en leur fournissant une solution de télétravail. En effet, il faut protéger à la fois les salariés et les clients qui pourraient se contaminer entre eux.
* Pour les agences où les salariés sont présents, nous demandons l’instauration d’une rotation des équipes. Hormis répondre aux clients par téléphone ou mail, l’équipe entière n’a pas justification à rester sur place, une partie pourra être mise à disposition à domicile. Ainsi vous limiterez également les risques de propagation du virus.
* Pas de réception de clientèle, sauf extrême urgence (carte One shot si non titulaire d’une CB ?)
* Il convient de bien informer les clients des possibilités offertes par C+, augmentation plafond des CB, gestion des virements, mises en opposition, etc… mais aussi de la disponibilité des GAB (qui doivent être régulièrement désinfectés) et de les rassurer sur la pérennité de leur banque. Il convient également d’augmenter les plafonds des opérations financières possibles sur le site afin de limiter la venue des clients en agence.
* Concernant les CRC : traitement des appels entrants uniquement ! Fin des appels sortants à caractère commercial ! Bloquer à 5 personnes maximum le nombre de salariés présents au CRC sur un même espace, en respectant les consignes de distanciation et mesures de protection, et organiser le roulement des équipes.
* Concernant les sites centraux, nous nous interrogeons sur les mesures d’hygiène. Des désinfections systématiques des ascenseurs sont-ils réalisés, le travail en open-space est-il maintenu et si oui les distances de sécurité sont-elles et peuvent-elles être respectées ?
* Que ce soit en agence ou dans les services centraux, il faut privilégier le travail à distance et de ce fait nous demandons l’équipement des salariés afin de leur éviter le maximum de déplacements et de contacts.
* **ARRETS DE TRAVAIL/CHOMAGE PARTIEL**
* Nous demandons le maintien à 100% du salaire sans délai de carence, quel que soit le motif (garde enfants, personnes fragiles, contamination ou suspicion.)
* De même, nous demandons une indemnisation à 100% en cas de chômage partiel.
* Nous demandons que tous ces arrêts et mise au chômage soient neutralisés pour le calcul de la Participation et de l’Intéressement, et que ces périodes d’absences soient donc considérées comme du temps de travail effectif.

Aucune prise de congés ou RTT ne peut être imposée aux salariés pendant toute la durée du confinement.

* Nous demandons la suspension de tous les projets de réorganisation en cours ainsi que le report de toutes les réunions et négociations.
* Nous demandons le gel immédiat des objectifs (commerciaux, référentiels d’activité, etc..) et qu’ils soient redimensionnés après sortie de crise. Il est inconcevable de demander ensuite un rattrapage par les équipes ! Dans l’immédiat, les reportings et autres tableaux d’activité ou remontées de résultats ne doivent pas se faire, ni même être demandés.

Nous vous remercions de nous apporter, et surtout aux milliers de salariés concernés, les réponses à nos différentes demandes.

LA DELEGATION NATIONALE CGT BP.